

## Causes et conséquences de la défaillance des entreprises marocaines : Un état de l'art

Causes and consequences of corporate failure in Morocco: A state of the art.

Auteur 1 : ECH-CHAFI Ilyasse.

Auteur 2 : AIT ALI El Hassane.

**Ilyasse ECH-CHAFI**, (Doctorant), Université Hassan II / Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Chock de Casablanca, Laboratoire Business Intelligence, Gouvernance des Organisations, Finance et Politiques Economiques (BIGOFPE), Maroc.

**El Hassane AIT ALI**, (Enseignant), Université Hassan II / Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Chock de Casablanca, Laboratoire Business Intelligence, Gouvernance des Organisations, Finance et Politiques Economiques (BIGOFPE), Maroc.

**Déclaration de divulgation** : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

**Conflit d'intérêts** : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

**Reconnaissance** : Projet réalisé avec le soutien du CNRST dans le cadre du Programme « PhD-Associate Scholarship – PASS ».

**Pour citer cet article** : ECH-CHAFI .I & AIT ALI .E (2024) « Causes et conséquences de la défaillance des entreprises marocaines : Un état de l'art », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 27 » pp: 0094 – 0107.

Date de soumission : Novembre 2024

Date de publication : Décembre 2024



DOI : 10.5281/zenodo.14221142

Copyright © 2024 – ASJ



## Résumé

De nombreuses recherches se sont penchées sur la défaillance des entreprises au Maroc, car ces dernières jouent un rôle crucial dans l'économie du pays. Elles sont indispensables à la création d'emplois et à la croissance économique. Selon une étude d'Inforisk menée en 2023, le nombre d'entreprises en défaillance a fortement augmenté au premier semestre 2023, atteignant environ 3830 entreprises, soit une augmentation de 28 % par rapport au même trimestre de 2022. Les très petites entreprises (TPE) sont les plus vulnérables à la faillite, avec un taux de 98,8 %, tandis que les petites et moyennes entreprises (PME) et les grandes entreprises affichent des taux de faillite très faibles, respectivement 1,1 % pour les PME et 0,1 % pour les grandes entreprises. Cet article vise à faire le point sur la défaillance des entreprises, en clarifiant ce concept, en exposant les différentes causes de la faillite d'entreprise, et en mettant en lumière les principales conséquences de la défaillance des entreprises. Pour cela, nous nous appuyerons sur une démarche méthodologique reposant sur une analyse approfondie de la littérature existante afin de rassembler des informations pertinentes sur la défaillance des entreprises, nécessaires pour répondre à notre problématique. Les résultats de cette étude révèlent que la faillite d'une entreprise résulte de nombreux facteurs, à la fois internes et externes. Les causes internes incluent une gestion inefficace des ressources, une planification financière inadéquate, des problèmes de trésorerie ou un manque d'innovation. Quant aux causes externes, on retrouve l'instabilité économique, la concurrence féroce et les fluctuations des taux de change. Les conséquences de la défaillance sont multiples. Sur le plan économique, cela se traduit par d'importantes pertes d'emploi et une baisse de la confiance des investisseurs. Sur le plan social, la faillite a des répercussions néfastes sur l'état de santé physique et mentale des dirigeants. En conclusion, cette étude souligne l'importance de mettre en place un cadre préventif des défaillances, reposant sur une meilleure gouvernance, un accès plus souple au financement ainsi qu'une adaptation de politiques publiques solides afin de renforcer la résilience des entreprises marocaines face aux chocs économiques.

**Mots clés :** Défaillance d'entreprises, faillite, causes, conséquences, échec.

---

## Abstract

A lot of research has focused on business failure in Morocco. Businesses are very important for the country's economy as they create jobs and contribute to economic growth. According to an Inforisk study from 2023, the number of defaulted businesses increased by 28% in the first half of 2023, reaching about 3,830. Very small businesses (VSEs) are the most vulnerable to bankruptcy, with a rate of 98.8%, while small and medium-sized enterprises (SMEs) and large companies have very low bankruptcy rates, at 1.1% and 0.1% respectively. This article aims to assess business failure by explaining the concept, outlining the causes, and highlighting the consequences. We will use a method based on in-depth analysis of existing literature to gather relevant information on business failure. The results of this study show that business failure is caused by many internal and external factors. Internal causes include ineffective resource management, inadequate financial planning, cash flow problems, and lack of innovation. External causes include economic instability, fierce competition, and fluctuating exchange rates. The consequences of failure are wide-ranging, leading to major job losses and decreased investor confidence. Bankruptcy also has negative impacts on the physical and mental health of managers. In conclusion, this study emphasizes the importance of establishing a preventive framework for insolvency, based on better governance, more flexible financing, and informed public policy, to enhance the resilience of Moroccan companies to economic shocks.

**Keywords :** Business failure, bankruptcy, causes, consequences, failure.

## Introduction

La défaillance des entreprises est un sujet qui a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs, en raison que les entreprises jouent un rôle vital dans l'économie marocaine, en termes de création d'emploi et développement de l'économie. Les statistiques d'une étude effectuée par Inforisk en 2023, indiquent une augmentation significative au premier semestre 2023 des entreprises défaillantes environ de 3830 entreprises, soit une hausse de 28% comparativement avec le même trimestre de l'année 2022. Les informations confirment que les TPE sont très exposées au risque de faillite, avec un taux de 98,8 %, tandis que les PME et les GE présentent des taux de faillite très bas, soit 1,1 % pour les PME et 0,1 % pour les GE. La faillite d'une entreprise est le résultat de nombreux facteurs, à la fois internes et externes, diversifiés. En ce qui concerne les causes internes on peut citer par exemple une gestion inefficace des ressources, une planification financière inadéquate, problèmes de trésorerie ou une incapacité d'innovation illimitée, etc. quant aux causes externes il y a l'instabilité économique, la concurrence acharnée ainsi que les fluctuations des taux de change. Les conséquences de la défaillance sont diverses, sur le plan économique on parle donc des pertes d'emplois significatives et une baisse de confiance des investisseurs. Sur le plan social la faillite a des répercussions néfastes sur l'état de santé physique et mentale des dirigeants. Notre contribution à travers cet article est de présenter un état de l'art à propos de la thématique de la défaillance des entreprises en procédant à des éclaircissements et des clarifications du terme défaillance. En outre, une exposition des différentes causes qui contribuent à la faillite d'entreprise et enfin, nous présentons les principales conséquences de la défaillance des entreprises.

D'après ce qui précède notre question de recherche est la suivante :

- **Quelles sont les causes majeures et les conséquences significatives de la défaillance des entreprises au Maroc ?**

Afin de répondre à cette question, nous allons organiser ce travail en quatre sections sans tenir compte l'introduction et la conclusion. Tout d'abord, une première section sera réservée à la méthodologie employée pour répondre à notre objet de recherche. Ensuite, une deuxième présentera des définitions de la notion de défaillance selon différents angles à savoir l'angle financier, économique et juridique. En outre, une troisième section exposera les différentes causes externes, accidentelles et internes de la défaillance des entreprises, et enfin, une dernière section sera consacrée à la présentation des principales conséquences significatives de la faillite des entreprises.

## 1. Méthodologie de recherche

Pour atteindre les objectifs de ce travail, nous avons utilisé une méthode de recherche documentaire. Cette méthode comprend une analyse approfondie et active de diverses sources pour rassembler des données secondaires. Les données proviennent de bases de données de citation telles que Scopus ainsi que du moteur de recherche Google Scholar. Nous avons soigneusement collecté et synthétisé des manuscrits scientifiques et académiques ainsi que des ouvrages sur la défaillance d'entreprise. Cette approche poursuit deux objectifs clairs. Elle vise d'une part à récolter un maximum d'informations pour une analyse approfondie de la définition et de l'interprétation de la défaillance d'entreprise par les spécialistes du domaine. D'autre part, elle cherche à obtenir une compréhension approfondie de la thématique afin d'identifier différents aspects et interactions, permettant ainsi d'élaborer des analyses solides et des conclusions pertinentes.

## 2. Définitions de la notion de défaillance des entreprises en se basant sur la dimension économique, financière et juridique

La défaillance des entreprises est un phénomène complexe, qu'on peut le traiter selon différents angles à la fois, en raison qu'il n'y avait pas un consensus entre chercheurs qui donne une définition seule et unique du phénomène en question. Dans cette section, nous allons fournir différentes définitions du concept de défaillance d'entreprise. Nous allons prendre en compte des aspects économiques, financiers et juridiques.

### 2.1. La défaillance d'entreprise sur le plan économique

D'un point de vue économique, une entreprise est défaillante lorsque ses charges dépassent largement ses revenus. Cela l'empêche de payer ses facteurs de production qui contribuent à la création de son actif économique. Selon (Souiri & Ameer, 2022), La défaillance économique se produit quand les processus de production ne sont pas rentables ou efficaces. Pour (Bienayme, 2011; Mrani & Loulid, 2023), la défaillance d'entreprise se distingue par des pertes structurelles récurrentes. L'entreprise est considérée comme non rentable et génère moins de revenus que de dépenses. Ainsi, l'activité de l'entreprise contribue négativement au fonctionnement de l'économie. D'après le chercheur (Gresse, 1994), on peut parler d'une défaillance économique, au cas où la valeur ajoutée d'une entreprise devient négative. Une entreprise défaillante économiquement est celle qui n'arrive plus à atteindre régulièrement ses objectifs économiques (Ooghe & De Prijcker, 2008). Pour (Shleifer & Vishny, 1992) une entreprise qui fait faillite est celle qui a échoué à s'adapter aux évolutions du marché, à maintenir sa compétitivité ou à générer des revenus durables. Et comme l'a constaté (Lahsaoua & Ait Ali, 2023) les critères de défaillance économique d'une entreprise se manifestent comme suit :

prolifération des crises ; rareté des ressources ; asymétrie d'informations ; capacité d'endettement légèrement dépassée et excès des charges par rapport aux produits.

## **2.2. La défaillance d'entreprise sur le plan financier**

Sur le plan financier, la défaillance signifie que l'entreprise n'a pas la capacité de faire face à ses obligations financières, comme le remboursement de ses dettes, le paiement des intérêts ou maintenir une rentabilité permettant de couvrir tous les coûts. Cette situation peut mener à l'insolvabilité et à la faillite. (Altman, 1968), constate qu'effectivement « La défaillance financière se produit lorsqu'une entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers, tels que le remboursement de ses dettes, le paiement de ses fournisseurs, ou le financement de ses opérations courantes. Cela se traduit souvent par une détérioration importante de la situation financière de l'entreprise, pouvant conduire à l'état d'insolvabilité (incapacité de rembourser ses dettes à court terme) ou à la faillite (vente des actifs pour régler les dettes) ». Pour (Malécot, 1981), on parle d'une entreprise défaillante financièrement lorsque sa solvabilité est affectée totalement ou partiellement, c'est-à-dire lorsqu'elle est incapable de respecter ses échéances. D'après (Wruck, 1990 ; Jabeur et al., 2014), détermine la défaillance financière comme étant une situation où les flux de trésorerie ne sont pas suffisants pour couvrir les obligations courantes. Ces engagements peuvent impliquer les dettes envers les fournisseurs, les frais juridiques ou les paiements d'intérêts. Le travail de recherche du (Baldwin & Mason, 1983), a décrit la faillite comme étant le point où une entreprise ne peut plus faire face à ses contraintes financières comme une détérioration de sa situation. Les chercheurs (Liang & Wu, 2003), estiment que la défaillance se produit lorsque les entreprises ne parviennent pas à respecter leurs engagements envers leurs parties prenantes en raison de l'insuffisance des cash-flows générés. On déduit donc qu'une entreprise est défaillante quand elle n'arrive plus à couvrir ses dépenses régulières, et ses dettes à court terme dépassent largement ses actifs liquidables. En conséquence, elle peine à gérer sa dette et enregistre des retards récurrents dans les paiements à ses créanciers (Bienayme, 2011; Mrani & Loulid, 2023).

## **2.3. La défaillance d'entreprise sur le plan juridique**

D'un point de vue juridique, le terme défaillance est employé « lorsqu'une entreprise cesse de payer. Dans ce cas, la procédure collective peut conduire l'entreprise vers deux options : la liquidation de la structure, c'est-à-dire sa disparition, ou la mise en place d'un plan de redressement judiciaire. Il est aussi important de noter que certaines entreprises en cessation de paiements ne finissent pas par une liquidation. Elles peuvent prendre la forme de changement de structure, comme une fusion ou une absorption, voire un changement de forme juridique » (Ferrier, 2002). D'après (Maa & Oumazane, 2024), « La défaillance se produit quand une

entreprise rencontre des difficultés avérées, notamment une incapacité à payer ses dettes ou des problèmes sérieux mettant en péril sa survie, constatées officiellement par le tribunal de commerce. Sur le plan juridique, on considère qu'une entreprise est en situation de défaillance à partir de la date à laquelle une procédure est ouverte au tribunal, quelle que soit la procédure collective engagée (sauvegarde, redressement ou liquidation) ». Pour (Casta & Zerbib, 1979 ; Souiri & Ameer, 2022), ont constaté qu'une défaillance juridique se produit « lorsqu'une entreprise dépose son bilan en raison d'une insolvabilité ». La défaillance d'une entreprise se traduit par une diminution de sa valeur, souvent par le non-respect de ses obligations juridiques envers des tiers (Zopounidis, 1995). Pour (Bienayme, 2011; Mrani & Loulid, 2023), on peut parler d'une défaillance juridique « *lorsqu'on constate juridiquement de l'insolvabilité de l'entreprise qui la soumet au contrôle de la justice. Dans la plupart des cas, elle signifie la disparition à court terme de l'entreprise* ».

### **3. Les causes externes, accidentelles et internes de la défaillance des entreprises**

La faillite d'une entreprise est le résultat de nombreux facteurs, à la fois internes et externes, diversifiés. La présente section vise à exposer les causes externes et internes qui contribuent à la défaillance d'une entreprise au Maroc.

#### **3.1. Les causes externes de la défaillance**

Les causes externes comme le manque de financement pendant une crise, la forte concurrence, la dépendance à un unique client ou fournisseur, et le risque de change pour les dettes en devises contribuent grandement à la défaillance des entreprises.

##### **3.1.1. L'accès au financement pendant une crise financière**

Les petites et moyennes entreprises au Maroc ont du mal à obtenir des financements en raison des garanties exigées et des taux d'intérêt élevés, ce qui entrave leur expansion et leur survie en période difficile. L'accès au financement est limité pour ces entreprises (Hafnaoui & Ben Darkawi, 2020).

##### **3.1.2. La concurrence accrue ou acharnée**

La concurrence accrue est l'une des causes majeures, elle contribue sans doute à la faillite d'entreprise. La forte concurrence menace fortement les PME, qu'elle soit locale ou internationale. Dans les secteurs ouverts aux importations, les grandes entreprises établies exercent une forte pression sur les prix, réduisant ainsi les marges bénéficiaires des PME et limitant leur capacité à innover (Lotfi & Mesk, 2021).

##### **3.1.3. La dépendance commerciale**

Lorsqu'une entreprise se concentre sur un seul client ou un seul fournisseur, elle prend un risque. Si ce client représente la totalité de son chiffre d'affaires et qu'il fait faillite ou décide de changer

de fournisseur, l'entreprise peut rencontrer des difficultés. Il en va de même si l'entreprise dépend d'un seul fournisseur pour son approvisionnement (Lotfi & Mesk, 2021). L'entreprise ainsi doit rester flexible dans le choix de ses fournisseurs et fidéliser les clients les plus rentables pour maintenir un chiffre d'affaires solide. En cas de difficultés, elle doit réagir rapidement et efficacement pour éviter la liquidation judiciaire.

#### **3.1.4. Risque de fluctuation monétaire pour les dettes en devises étrangères**

Le chercheur (Sharabany, 2004), a remarqué que le taux de change influence la survie des entreprises. Les sociétés qui ont contracté des emprunts libellés dans une devise étrangère peuvent voir leur dette augmenter considérablement si la monnaie nationale se déprécie. Le montant à rembourser, calculé dans la monnaie locale, augmente, ce qui peut devenir difficile à supporter pour les sociétés qui ont peu de liquidités et les conduire à la faillite. Ces divers facteurs peuvent entraîner des problèmes graves, voire interrompre l'activité de l'entreprise. Il est essentiel de réagir rapidement dès l'apparition d'une de ces situations pour éviter une aggravation et l'ouverture éventuelle d'une procédure de liquidation judiciaire.

#### **3.2. Les causes de nature accidentelle**

Les causes de nature accidentelle ce sont « des événements imprévus ont un impact brusque sur l'entreprise. Ils surviennent en cas de : décès ou maladie du dirigeant, faillite de clients ou de fournisseurs importants, faillite d'une banque, sinistre » (Lotfi & Mesk, 2021).

#### **3.3. Les causes internes de la défaillance**

Après avoir exposé les différentes causes externes et accidentelles, nous allons aborder maintenant les causes internes qui contribuent significativement à la défaillance des entreprises telles que la technologie, les facteurs managériaux, problèmes de gestion, problèmes financiers, âge, genre et expérience, le caractère personnel du dirigeant, etc.

##### **3.3.1. La technologie**

La technologie, à son tour, conduit à la faillite d'une entreprise. L'utilisation d'une technologie dépassée peut entraîner des coûts de production très élevés et une offre inadaptée à la demande du marché, chose qui peut conduire à la dégradation de la performance de l'entreprise et par conséquent, on déclare la faillite (Kazanjian, 1988). Il est donc impératif que l'entreprise intègre efficacement les dernières technologies à ses ressources afin de rester compétitive sur le marché et favoriser sa pérennité et durabilité (Bradley & Cowdery, 2004).

##### **3.3.2. Les facteurs managériaux**

Les travaux de recherche de (Ooghe et Waeyaert, 2004), affirment que le manque de qualification et de compétences nécessaires en matière de gestion, accompagné de l'absence de motivation. Ce sont des problèmes majeurs qui affectent sans doute la performance et la santé

de l'entreprise et conduit directement à sa faillite. À noter que ces facteurs contribuent soit au succès ou à l'échec d'entreprise. L'étude de (Carsrud & Brännback, 2011), confirme qu'il existe une corrélation positive entre la motivation et le rendement de l'entreprise. La motivation de l'entrepreneur ou dirigeant est considérée comme un moteur interne qui guide toute l'entreprise vers des pratiques avantageuses, améliorant ainsi sa performance à la fois sur le plan financier et opérationnel.

### **3.3.3. Âge, genre et expérience**

La revue de littérature souligne que l'âge et l'expérience de l'entrepreneur ont un impact positif sur sa réussite. Ainsi, un entrepreneur plus âgé possède une plus grande expérience dans le domaine des affaires. Nous concluons donc que l'âge, l'expérience et même le niveau d'éducation de l'entrepreneur sont des facteurs explicatifs de la réussite qui contribuent significativement à la réduction du risque de défaillance ou d'échec (Jabraoui & Boulahoual, 2018).

### **3.3.4. Caractéristiques personnelles du dirigeant**

Les caractéristiques personnelles du dirigeant, telles que la confiance en soi, la gestion d'équipe, la capacité de délégation et le charisme, sont parmi les facteurs qui ont un impact sur la performance ou la dégradation de l'entreprise (Ooghe et Waeyaert, 2004).

### **3.3.5. Factures impayées et problèmes de trésorerie**

Les travaux de recherche de (Eddine et al., 2019), montrent qu'environ 40% des faillites d'entreprises au Maroc sont causées par des factures impayées. De plus, 70% des entreprises connaissent des retards de paiement de plus de 90 jours, ce qui a un impact grave sur leur trésorerie et leur santé financière.

### **3.3.6. La mauvaise gestion financière**

Un grand nombre de petites et moyennes entreprises au Maroc souffrent de problèmes de gestion financière. Beaucoup de dirigeants ne sont pas suffisamment formés ni experts en comptabilité et en gestion de trésorerie, ce qui provoque des difficultés financières et la faillite de l'entreprise (Rachidi & El Mohajir, 2016). Il est important que chaque dirigeant ait une parfaite maîtrise des disciplines de gestion telles que la comptabilité, le contrôle de gestion, la gestion financière et la gestion de trésorerie afin d'éviter la faillite.

### **3.3.7. Les problèmes de gouvernance d'entreprise**

La mauvaise gouvernance d'entreprise, comme une composition inadaptée du conseil d'administration et des caractéristiques défavorables du PDG, peut nuire à la structure financière et aux prises de décisions de l'entreprise, ce qui peut entraîner des échecs (Daidai et al., 2022).

### **3.3.8. L'indice de rentabilité de l'entreprise**

« La rentabilité d'une entreprise se définit par sa capacité à réaliser des bénéfices sur une période donnée. On distingue généralement deux types de rentabilité : la rentabilité économique et la rentabilité financière. En d'autres termes la rentabilité repose sur la capacité de l'entreprise à générer des revenus et à produire des profits » (Makelele, 2014 cité par Lotfi & Mesk, 2021). L'entreprise donc, doit être attentive à la baisse de son indice de rentabilité, car cela pourrait nuire à sa santé financière. Cette situation entraînera une augmentation des charges et une diminution des produits, ce qui affectera directement son résultat net et conduira à la faillite.

### **3.3.9. Problème de liquidité**

En ce qui concerne la liquidité, les travaux de recherche de (Charalambous et al., 2000), démontrent que le manque de liquidités est le principal facteur expliquant les défaillances des entreprises. Lorsque la liquidité est insuffisante, cela empêche l'entreprise de rembourser ses dettes à court terme, ce qui entraîne une baisse de rentabilité ou d'activité et par conséquent, conduit à la faillite.

### **3.3.10. La diminution de la capacité de remboursement des dettes par l'entreprise**

Les travaux de recherche du chercheur (Altman, 1968), montrent que la diminution de la capacité à rembourser les dettes est un facteur prédictif majeur de la défaillance des entreprises. En d'autres termes, une hausse de l'endettement peut entraîner une baisse des performances de l'entreprise. Lorsque les fonds empruntés ne sont pas bien gérés, cela peut conduire l'entreprise à un risque de défaut.

## **4. Les principales conséquences de la défaillance des entreprises**

Les entreprises défaillantes dans le contexte marocain ont connu des augmentations significatives ces dernières années. Cela peut avoir des répercussions négatives à tous les niveaux, que ce soit sur le plan économique, financier ou autre. Au niveau de cette section, nous allons présenter un ensemble de conséquences profondes et variées, affectant non seulement les dirigeants des entreprises, mais également d'autres éléments tels que l'économie, le volet financier, ainsi les relations avec les parties prenantes. Selon (Ait Ali, 2022) on a beaucoup d'informations sur les causes de l'échec entrepreneurial, mais moins d'informations sur le processus et les conséquences de cette expérience. La plupart des chercheurs qui ont étudié la phase après échec, ont constaté qu'il y a des conséquences positives et négatives sur le plan financier, social, émotionnel et psychologique.

### **4.1. Conséquences de la défaillance d'entreprise sur les dirigeants**

Les dirigeants souffrent souvent de détresse psychologique et de chagrin après un échec, ce qui peut impacter leurs projets futurs (Chaza, 2024). Une profonde détresse psychologique nuit à

la confiance et à la motivation des entrepreneurs à se lancer à nouveau. Le chagrin peut même provoquer des problèmes psychologiques tels que la dépression. Cependant, le soutien et la résilience sont cruciaux pour les aider à surmonter cette période et à relancer leurs projets avec une perspective plus optimiste. D'après (Bachmann et al., 2024), Les dirigeants qui échouent peuvent être confrontés à des jugements négatifs qui limitent leur capacité à innover et à prendre des risques. Cela peut nuire à leur potentiel de réussite future. Pour (Lahsaoua & Ait Ali, 2024) Les impacts psychologiques de la défaillance des entreprises sur les dirigeants et propriétaires sont profonds et variés, affectant leur confiance, leur motivation et leur bien-être général. Comprendre ces impacts et offrir un soutien approprié est essentiel pour aider les entrepreneurs à surmonter les défis associés à l'échec et à retrouver une trajectoire positive.

#### **4.2. Conséquences de la défaillance d'entreprise sur les relations avec les parties prenantes**

Certains partenaires pourraient mettre fin à leur collaboration avec l'entreprise en difficulté pour éviter des dépenses futures, tandis que d'autres pourraient choisir de maintenir leur coopération en fonction de la confiance et des excuses présentées par le dirigeant (Chaza, 2024).

#### **4.3. Conséquences économiques**

Les défaillances d'entreprises augmentent le chômage et renforcent le recours aux aides sociales, surtout dans les zones où ces entreprises avaient une part de marché importante. Cela crée un impact négatif sur l'économie locale et aggrave la situation des personnes touchées (Song & Zhao, 2024). Les défaillances d'entreprises peuvent également diminuer la productivité économique globale des zones impactées (Song & Zhao, 2024).

#### **4.4. Conséquences financières**

En se basant sur le travail de recherche de (Altman, 1968), les banques, fournisseurs et autres créanciers subissent des pertes financières directes en raison du fait que les actifs restants de l'entreprise ne couvrent souvent pas la totalité des dettes. Cette situation peut aussi avoir pour effet de réduire leur capacité à octroyer des crédits à l'avenir. Ceci désavantage les créanciers. Selon (Wruck, 1990), les actionnaires ou les associés seront impactés par des pertes sur leurs actions, parfois même en totalité. Une entreprise en difficulté financière, on voit que son capital boursier chute rapidement. Cela diminue la richesse des investisseurs et peut même limiter leur volonté de réaliser de nouveaux investissements. Pour (Altman, 1984), Les défaillances fréquentes dans une zone géographique ou un secteur d'activité peuvent diminuer la confiance des investisseurs. Cela peut entraîner une augmentation du coût des financements et limiter les investissements dans des projets similaires. Selon (Beaver 1966), les assurances peuvent coûter plus cher à cause des pertes importantes qu'elles doivent couvrir, ce qui peut entraîner une

hausse des primes pour les entreprises et réduire leur rentabilité. Ces éléments démontrent que les conséquences de la faillite des entreprises sont multiples, ce qui nécessite la mise en place de mesures et de politiques préventives pour réduire les effets négatifs (Song & Zhao, 2024).

### **Conclusion**

Pour conclure, la défaillance des entreprises porte plusieurs acceptions, et pourra être abordée suivant de différents angles de recherche : économique, financier et juridique. Sur le plan économique une entreprise est défaillante quand ses charges ou dépenses dépassent légèrement ou largement ses produits ou recettes. D'un point de vue financier, la défaillance signifie que l'entreprise est dans l'incapacité d'honorer ses engagements ou obligations financières. En matière juridique, la défaillance se produit « lorsqu'une entreprise dépose son bilan en raison d'une insolvabilité ». Les raisons de la défaillance d'entreprise sont multiples et diversifiées, elles peuvent être externes, accidentelles ou internes. Parmi les raisons externes on trouve, la difficulté d'obtenir un financement pendant une crise financière, la concurrence acharnée ainsi que la dépendance commerciale. En ce qui concerne les raisons de nature accidentelles, il y a le décès ou la maladie du dirigeant. Quant aux raisons internes, on peut citer donc : la technologie, les caractéristiques personnelles du dirigeant, une mauvaise gestion financière, problème de liquidité, une baisse de la capacité de remboursement des dettes par l'entreprise, etc. Les conséquences de l'échec sont variées. Sur le plan économique, cela se traduit par des pertes d'emplois importantes et une diminution de la confiance des investisseurs. D'un point de vue financier la diminution de la valeur d'action. Du côté social, la faillite a un impact négatif sur la santé physique et mentale des dirigeants. Pour faire face à ces défis, Il est crucial d'établir un système de prévention des échecs, basé sur une gouvernance améliorée, un accès plus souple au financement et des politiques publiques solides pour renforcer la capacité de résistance des entreprises marocaines aux chocs économiques. Ce document n'inclut pas tous les renseignements nécessaires pour comprendre le concept de défaillance d'entreprise. Ce sujet reste difficile à appréhender pour de nombreux chercheurs. D'autres contributions viendront compléter ce document à l'avenir.

## BIBLIOGRAPHIE

- Ait Ali, E (2022). L'échec entrepreneurial : Processus de récupération et d'apprentissage. Ouvrage collectif (2022) sous le thème thème : " Défaillance et résilience des entreprises les facteurs déterminants", Edition : la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Casablanca. : 127-141. ISBN:978-9920-9244-3-6.
- Altman, E. I. (1968). Financial ratios, discriminant analysis and the prediction of corporate bankruptcy. *The Journal of Finance*, 23(4), 589-609. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6261.1968.tb00843.x>
- Altman, E. I. (1984). A Further Empirical Investigation of the Bankruptcy Cost Question. *The Journal of Finance*, 39(4), 1067-1089. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6261.1984.tb03893.x>
- Bachmann, N., Tripathi, S., Brunner, M., Jodlbauer, H., & Piereder, A. (2024). Cross-Impact Analysis of Entrepreneurial Failure and Business Model Innovation : Navigating the Impact of Societal Perceptions. *Procedia Computer Science*, 232, 2639-2653. <https://doi.org/10.1016/j.procs.2024.02.082>
- Baldwin, C. Y., & Mason, S. P. (1983). The Resolution of Claims in Financial Distress the Case of Massey Ferguson. *The Journal of Finance*, 38(2), 505-516. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6261.1983.tb02258.x>
- Beaver, W. H. (1966). Financial Ratios As Predictors of Failure. *Journal of Accounting Research*, 4, 71. <https://doi.org/10.2307/2490171>
- Bienayme. (2011). *La défaillance des entreprises : Étude sur données françaises entre 2000 et 2010*. Observatoire des PME.
- Bradley, D. B., & Cowdery, C. (2004). Small business : Causes of bankruptcy. *Small Business Advancement National Center. University of Central Arkansas*.
- Carsrud, A., & Brännback, M. (2011). Entrepreneurial motivations: what do we still need to know?. *Journal of small business management*, 49(1), 9-26.
- Casta, J. & Zerbib, J., (1979). Prévoir la défaillance des entreprises. *Revue française de comptabilité, Issue 97*, p. 506 – 526.
- Charalambous, C., Charitou, A., & Kaourou, F. (2000). Comparative Analysis of Artificial Neural Network Models : Application in Bankruptcy Prediction. *Annals of Operations Research*, 99(1/4), 403-425. <https://doi.org/10.1023/A:1019292321322>
- Chaza, P. T. (2024). Business Failure and Stakeholder Management Relationships in New Ventures. In S. Adomako, M. A. Gyensare, & M. Ahsan, *Stakeholder Management and Entrepreneurship in Africa* (1re éd., p. 226-238). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003256014-20>

- Daidai, F., Drissi, Z., & Tamnine, L. (2022). Modelling an Information System for Good Corporate Governance and its Impact on the Capital Structure. *Journal of System and Management Sciences*. <https://doi.org/10.33168/JSMS.2022.0612>
- Eddine, M. H. S., Saikouk, T., & Berradou, A. (2019). *The impact of late payments on the financial performance of a multi-echelon supply chain : A system dynamics modelling approach*. 2019(MAR), 2747-2755. Scopus. <https://www.scopus.com/inward/record.uri?eid=2-s2.0-85067226671&partnerID=40&md5=9eea481d7bd0c9e9efc1a84bae62c283>
- Ferrier O. (2002). *Les très petites entreprises*. De Boeck Supérieur.
- Gresse, C. (1994). *Les entreprises en difficulté*. Economica.
- Hafnaoui, A., & Ben Darkawi, Z. (2020). Enseignant chercheur Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Mohammedia Université Hassan II Performance Economique et Logistique Maroc. *Revue Internationale du chercheur*, 1(4), pp : 686-708.
- Jabeur, S. B., Fahmi, Y., Taghzouti, A., & Sadok, H. (2014). La défaillance des entreprises : Une revue de littérature. Working paper series.
- Jabraoui, S., & Boulahoual, A. (2018). « *Les facteurs déterminants du succès de l'entrepreneuriat au Maroc : Cas de la région de Casablanca* » Colloque International de la Prospective sous le thème « *Entrepreneuriat : Vers un Maroc Entrepreneurial* » Casablanca, 24 et 25 Novembre 2016.
- Kazanjian, R. K. (1988). Relation of dominant problems to stages growth in technology-based new ventures. *Academy of Management Journal*, 31(2), 257-279. <https://doi.org/10.2307/256548>
- Lahsaoua, K., & Ait Ali, E. (2023). Défaillance des entreprises marocaines : Une revue de littérature. *International Journal of Economic Studies and Management (IJESM)*, 3(3), 1000–1010. <https://doi.org/10.5281/zenodo.8119603>
- Lahsaoua, K., & Ait Ali, E. (2024). Analyse des coûts psychologiques de la défaillance des entreprises. *Africain Scientific Journal*, 3(24), 377. <https://doi.org/10.5281/zenodo.12635679>
- Liang, L., & Wu, D. (2003). An application of pattern recognition on scoring Chinese corporations financial conditions based on backpropagation neural network. *Computers & Operations Research*, 32(5), 1115-1129. <https://doi.org/10.1016/j.cor.2003.09.015>
- Lotfi, S., & Mesk, H. (2021). Les déterminants explicatifs de la défaillance des entreprises marocaines. *Global Research Review*. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.5854599>

- Maa, F., & Oumazane, Z. (2024). Défaillance des Entreprises Marocaines : Analyse par régression Johansen des facteurs macro-économiques et démographiques. *Revue Alternatives Managériales Economiques*, Vol 6, No 1 pages 112-126
- Malécot, J. F. (1981). *Les défaillances: un essai d'explication*. [Google Scholar]
- Mrani, S., & Loulid, A. (2023). La défaillance des entreprises : Une revue de littérature. *AfricanScientific Journal*, Volume 03(Numéro19), pp: 940-976. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.8369814>
- Ooghe, H., & De Prijcker, S. (2008). Failure processes and causes of company bankruptcy : A typology. *Management Decision*, 46(2), 223-242. <https://doi.org/10.1108/00251740810854131>
- Ooghe, H., & Waeyaert, N. (2004). Causes of company failure and failure paths: The rise and fall of Fardis. *Gate 2 Growth Academic Network in Entrepreneurship, Innovation and Finance*.
- Rachidi, H., & El Mohajir, M. (2016). A combined e-learning and finance management system based on ontology : A case study of SMEs in Morocco. 2016 4th IEEE *International Colloquium on Information Science and Technology (CiSt)*, 7-12. <https://doi.org/10.1109/CIST.2016.7805025>
- Sharabany, R. (2004). *Business failures and macroeconomic risk factors*. Jerusalem: Bank of Israel Research Department.
- Shleifer, A., & Vishny, R. W. (1992). Liquidation Values and Debt Capacity : A Market Equilibrium Approach. *The Journal of Finance*, 47(4), 1343-1366. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6261.1992.tb04661.x>
- Song, H., & Zhao, X. (2024). The unexpected consequences of company bankruptcy : An investigation into the spillover effect of local economic liquidation. *Finance Research Letters*, 61, 104992. <https://doi.org/10.1016/j.frl.2024.104992>
- Souiri, M., & Ameer, A. H. (2022). L'effet combiné de la baisse de création d'entreprises et du PIB sur la défaillance d'entreprises Marocaines : Une analyse économétrique. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Volume 5(Numéro 3), Pages 1174-1188.
- Wruck, K. H. (1990). Financial distress, reorganization, and organizational efficiency. *Journal of Financial Economics*, 27(2), 419-444. [https://doi.org/10.1016/0304-405X\(90\)90063-6](https://doi.org/10.1016/0304-405X(90)90063-6)
- Zopounidis, C. (1995). *Évaluation du risque de défaillance de l'entreprise : Méthodes et cas d'application*. *Économica*.